

Jean-Jacques Uettwiller, nouveau Président de l'UIA, s'engage pour l'État de droit

Jean-Jacques Uettwiller, avocat aux barreaux de Paris (France) et de Bruxelles (Belgique) et co-fondateur du cabinet UGGC Avocats a pris la présidence de l'UIA à la clôture du congrès de l'association le 31 octobre à Valence (Espagne). Il succède à cette fonction à l'Uruguayen Miguel Loinaz.

Dans son discours d'investiture, le nouveau Président de l'UIA a fait savoir qu'il engagerait résolument l'association sur le terrain de la défense de l'État de droit et par conséquent de la défense de la profession fortement menacée ces derniers temps dans différents pays du monde, dans le prolongement de l'action de ses prédécesseurs et notamment de Stephen Dreyfuss et de Miguel Loinaz.

« Il n'est possible de veiller au respect des droits humains que s'il existe une profession d'avocat indépendante, forte et respectée et que si les règles en vigueur dans chaque État assurent aux avocats et à leurs institutions le libre exercice de leur art sans qu'ils puissent être poursuivis ou inquiétés du fait d'assurer la défense des intérêts qui leur sont confiés » a-t-il déclaré aux 1000 avocats présents.

Pour Jean-Jacques Uettwiller, « l'UIA a pour vocation d'aider les institutions de la profession et l'ensemble des avocats à intégrer les changements rapides et structurants que nous vivons sans perdre nos valeurs et dans le respect de notre mission fondamentale au service des libertés et de l'État de droit ».

Dans cette optique, il a annoncé lors de cette cérémonie, la création du UIA Institute for the Rule of Law (UIA-IROL) dont l'objectif, sous la direction du Bâtonnier Pascal Maurer est de coordonner et démultiplier les actions des directions et commissions de l'UIA qui travaillent au service des droits humains et de la défense de la défense « partout où l'avocat est en danger et partout où l'État de droit vacille ».

Avant d'occuper cette fonction, Jean-Jacques Uettwiller était fortement investi dans l'UIA dont il est membre depuis 1987. Il y a occupé différents postes : président de la commission « Investissements étrangers » de 1996 à 2002, directeur financier adjoint de 2002 à 2004 puis directeur financier de 2004 à 2011 et directeur des Congrès de 2011 à 2013, date à laquelle il a été désigné pour prendre la Présidence à Valence.

Jean-Jacques Uettwiller exerce principalement en matière de Fusions & Acquisitions, domestiques ou internationaux, que ce soit en droit des sociétés ou sur les marchés des capitaux ; également en droit bancaire et financier, en contentieux et arbitrage (internes ou internationaux) et en droit fiscal. Il a également une activité de clients privés.



En savoir plus sur l'Union Internationale des Avocats

Créée en 1927, l'Union Internationale des Avocats (UIA) est la plus ancienne association professionnelle regroupant plus de deux millions d'avocats au travers de ses membres collectifs et individuels répartis dans plus de 110 pays.

Les principaux buts de l'UIA sont la promotion des principes essentiels de la profession d'avocat ; la contribution à l'établissement d'un ordre juridique international basé sur les principes des Droits de l'Homme et de la Justice entre nations, par la loi et pour la paix ; la défense des avocats et leurs clients.

Pour de plus amples informations : www.uianet.org - uiacentre@uianet.org

Contact Presse :

Laurence KIFFER, Co-directrice de la Communication laurence.kiffer@teynier.com

Stephen SIDKIN, Co-directeur de la Communication sidskin@foxwilliams.com

Marie-Pierre LIENARD, Chargée de Communication mplienard@uianet.org